

**AVIS PUBLIC  
VENTE TERRAINS RÉSIDENTIELS CHEMIN DE MISSISQUOI**

AVIS est, par les présentes, donné que la Ville de Bromont souhaite obtenir des propositions pour chacun des terrains qu'elle met en vente.

- **Lot 5 316 476 :**  
Localisation : 299 Chemin de Missisquoi  
Superficie : 10 002.2 m<sup>2</sup>  
Zonage : P3M-04  
Mise à prix minimale : 350 000.00 \$ taxes en sus
- **Lot 5 918 104 :**  
Localisation : 0 Chemin de Missisquoi  
Superficie : 10 013.1 m<sup>2</sup>  
Zonage : P3M-04  
Mise à prix minimale : 350 000.00 \$ taxes en sus
- **Lot 5 918 105 :**  
Localisation : 0 Chemin de Missisquoi  
Superficie : 10 006.9 m<sup>2</sup>  
Zonage : P3M-04  
Mise à prix minimale : 350 000.00 \$ taxes en sus

Le prix de vente minimum de chaque terrain est fixé à trois cent cinquante mille dollars (350 000.00 \$) plus taxes.

La Ville de Bromont recevra jusqu'au 21 janvier 2021 à 11 heures, les propositions d'acquisition dudit terrain municipal.

Les documents d'appel de propositions seront aussi disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) à [www.seao.ca](http://www.seao.ca) à compter du 15 décembre 2020.

Les propositions devront être accompagnées d'une garantie de proposition représentant dix pour cent (10 %) du prix d'acquisition proposé par le proposant, sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Bromont ou d'un cautionnement de soumission émis par une société de cautionnement reconnue par l'Inspecteur général des institutions financières.

La Ville de Bromont permet la visite libre des terrains. Tous les soumissionnaires seront considérés comme ayant visité la propriété et aucune réclamation pour manque de connaissance des lieux ne pourra être soumise ou acceptée.

Veillez prendre note que la Ville de Bromont a adopté un règlement de gestion contractuelle, lequel doit être respecté par tous les proposant. Ceux-ci sont invités à en prendre connaissance sur le site internet de la ville au site <https://www.bromont.net/wp-content/uploads/2019/12/R-1069-2019-VF-2.pdf>

Quel que soit le mode d'envoi que le proposant choisit d'adopter, toute proposition doit, pour être valablement acceptée, être sous pli dans une enveloppe cachetée, identifiée au nom du proposant et comprenant le numéro de l'appel de propositions

### **001-APP-P-20**

et se trouver physiquement à l'hôtel de ville de Bromont, à la date et à l'heure indiquées.

#### **Ouverture des propositions :**

**Lieu :** Hôtel de ville de Bromont  
Bureau de la greffière  
88, boul. de Bromont  
Bromont (Québec) J2L 1A1

**Date :** Le 21 janvier 2021

**Heure maximale du dépôt :** 10h59.59

**Heure d'ouverture :** 11h00

Pour tous renseignements généraux ou détails supplémentaires sur les terrains mis en vente, rendez-vous au <https://www.bromont.net/espace-disponible/> ou contactez Me Ève-Marie Préfontaine par courriel seulement **après le 5 janvier 2021** au [eve-marie.prefontaine@bromont.com](mailto:eve-marie.prefontaine@bromont.com).

La Ville de Bromont ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des propositions reçues et n'encourt aucune obligation envers les proposant. La Ville de Bromont se dégage de toute responsabilité pour les pertes, frais, dommages ou autres que pourraient subir ou auraient subi le ou les proposant(s) pour la préparation et la présentation des propositions.

**DONNÉ ET FAIT À BROMONT, CE 15<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2020.**

**Me Ève-Marie Préfontaine**  
**Greffière**